



**GUIDE**  
BIEN S'ÉQUIPER  
EN AIDES AUDITIVES

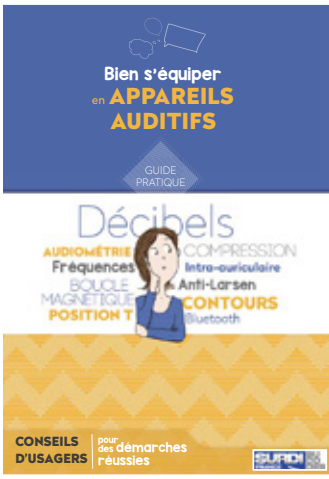


**Audition  
Québec**  
mieux se comprendre



# BIEN S'ÉQUIPER EN AIDES AUDITIVES

## REMERCIEMENTS



Ce document est l'adaptation québécoise par **Audition Québec** du guide «Bien s'équiper en appareils auditifs», publié à l'origine par **Le Bucodes Surdifrance**, une association d'intérêt général, reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère de la Santé de la France pour

représenter les usagers. C'est une fédération qui regroupe les associations de personnes malentendantes. **Audition Québec** remercie **Bucodes Surdifrance** de lui avoir donné la permission d'utiliser son excellent guide comme point de départ.

À l'origine, ce guide avait été entièrement imaginé, conçu, écrit, relu par une équipe de bénévoles du **Bucodes Surdifrance**. Le financement de la conception graphique, de l'illustration, de l'impression et de la diffusion s'est fait grâce au soutien des associations françaises suivantes : la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, le groupe de protection sociale du Bâtiment et des Travaux publics et le Comité national Coordination Action Handicap.

L'adaptation québécoise a été faite par deux audiologistes bénévoles d'**Audition Québec**. La révision et la validation du guide ont été réalisées par les personnes suivantes :

**Ronald Choquette**, docteur en audiologie, professeur agrégé en audiologie, Faculté de médecine de l'Université de Montréal, École d'orthophonie et d'audiologie, secrétaire du C.A. d'**Audition Québec**

**Francis L'Africain**, audiologiste, **Audition Québec**

**Jeanne Choquette**, implantée cochléaire, vice-présidente, **Audition Québec**

**Sophie Gagnon**, audioprothésiste, présidente sortante, **Ordre des audioprothésistes du Québec, OAQ**

**Guy Savard**, audioprothésiste, président, **OAQ**

**Marie-Pier Gendron**, audioprothésiste, vice-présidente, **OAQ**

**Karynn Veillette**, audioprothésiste, trésorière, **Association professionnelle des audioprothésistes du Québec, APAQ**

**Christian Milot**, audioprothésiste, administrateur, **APAQ**

**Catherine Sabourin**, audiologiste, **Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec**

**Dominique Wright**, audiologiste, présidente élue, **Association québécoise des orthophonistes et audiologistes, AQOA**

**Marc-Olivier Blackburn**, audiologiste, représentant en audiologie, **AQOA**

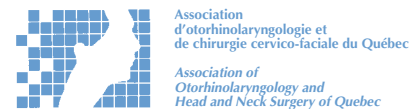
**Alexis Pinsonnault-Skvarenina**, audiologiste, président, **AQOA**

**Luc Monette**, MD, président, **Association d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec**

**Dr Martin Labelle**, dir. adjoint de la formation professionnelle, **Fédération des médecins omnipraticiens du Québec**

**Audition Québec** tient à remercier chaleureusement les partenaires financiers suivants :

### PARTENAIRES FINANCIERS OR



### PARTENAIRE FINANCIER BRONZE

**Association québécoise des orthophonistes et audiologistes**

## INTRODUCTION

Vous comprenez mal ce que l'on vous dit, surtout dans des endroits plus bruyants? Vous avez des difficultés à suivre une conversation de groupe, montez le son de la télévision, entendez difficilement au téléphone, entendez difficilement lorsque vous ne voyez pas le visage de votre interlocuteur?

### **Auriez-vous une perte d'audition ? Votre audition est-elle diminuée ?**

« Si vous vous posez ces questions, il est peut-être temps de consulter un professionnel de santé auditive: vous avez peut-être besoin d'aides auditives. »

### **Comment en être certain? Existe-t-il des prises en charge, des ressources, de l'aide financière? Qui peut vous renseigner ?**

Ce document vous guide, une étape à la fois, afin que vous puissiez organiser vos démarches auprès des différents professionnels de la santé auditive et organismes gouvernementaux ou privés impliqués dans le processus d'obtention de vos aides auditives.


Parmi ces étapes, vous trouverez entre autres de l'information sur le parcours de soins nécessaires, la préparation de votre premier rendez-vous chez l'audiologiste, le médecin ORL et l'audioprothésiste, votre admissibilité au programme des aides auditives offertes par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), l'aide provenant de diverses associations québécoises de personnes sourdes et malentendantes (ex : Audition Québec), l'indemnisation et les aides auditives octroyées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), etc.

Se procurer une aide auditive n'est pas une démarche banale. Elle est malheureusement souvent repoussée ou inachevée en raison de l'image négative associée au port de celle-ci, mais également en raison des différents cheminements

selon l'organisme payeur (RAMQ, CNESST, Anciens Combattants, etc.) et l'achat privé.

Cependant, lorsque bien encadré, tant au niveau des ressources mises à votre disposition que par les différents professionnels de la santé interpellés, passer à l'action peut avoir d'importantes répercussions positives dans votre quotidien. Il serait dommage de passer à côté d'une si belle occasion qui pourrait changer votre vie, mais également celle de vos proches, puisque la communication est un enjeu qui touche tout le monde.

Des coûts élevés, des critères d'admissibilité atteints ou non dans le cadre du programme d'aides auditives offert par la RAMQ, des informations complexes, des ressources nombreuses, des cheminements différents à travers le système de santé québécois selon votre profil de perte d'audition, de nombreux professionnels de la santé auditive mis à votre disposition offrant différentes expertises (audiologistes, médecins ORL, audioprothésistes) ... autant de raisons qui rendent nécessaire une bonne préparation avant de vous lancer dans ce processus.

Le choix que vous ferez vous engage pour plusieurs années : la durée de vie d'une aide auditive est de 5-6 ans en moyenne. Ainsi, vous devez vous assurer d'avoir fait les bons choix en matière d'amplification pour votre profil de perte d'audition et pour répondre à vos besoins. En effet, la nature et l'ampleur de ces derniers changent d'une personne à l'autre. Vous avez besoin d'une amplification sur mesure pour que vous puissiez profiter réellement de vos aides auditives. Ces choix auront une incidence sur toutes vos formes de communication orale : en famille, au travail, entre amis, dans vos loisirs... Bientôt, vous ne pourrez sans doute plus vous en passer. 

**Ce document est un précieux allié pour mettre toutes les chances de votre côté.**

**Les conseils qui suivent s'adressent à vous et à vos proches, mais ce qui découlera de vos démarches relèvera de choix personnels que vous effectuerez en fonction de la nature et du degré de votre perte d'audition, de vos priorités et de vos attentes.**

**Vous trouverez à la page 26 un lexique qui explique tous les termes techniques qui figurent dans ce guide.**

## SOMMAIRE

- |            |  |       |             |  |       |
|------------|--|-------|-------------|--|-------|
| <b>1</b>   | Ce que signifie perdre l'audition                                  | P. 5  | <b>7</b>    | Une fois que vous avez choisi votre modèle d'aide auditive | P. 18 |
| <b>2</b>   | Comment savoir si vous avez besoin d'aides auditives ?             | P. 6  | <b>8</b>    | Le suivi de vos aides                                      | P. 20 |
| <b>2.1</b> | Le rôle du médecin de famille                                      | P. 6  | <b>9</b>    | Le financement de vos aides auditives                      | P. 21 |
| <b>2.1</b> | Le rôle de l'audiologiste, du médecin ORL et de l'audioprothésiste | P. 6  | <b>9.1</b>  | Admissibilité au programme d'aides auditives de la RAMQ    | P. 21 |
| <b>2.2</b> | Par où commencer ?   | P. 7  | <b>9.2</b>  | Admissibilité au programme d'aides auditives de la CNESST  | P. 23 |
| <b>3</b>   | Votre premier rendez-vous avec un professionnel de l'audition      | P. 9  | <b>9.3</b>  | Après l'achat  | P. 24 |
| <b>3.1</b> | Votre premier rendez-vous chez l'audiologiste                      | P. 9  | <b>10</b>   | Lorsque les aides auditives ne suffisent pas               | P. 24 |
| <b>3.2</b> | Votre premier rendez-vous chez l'ORL                               | P. 12 | <b>10.1</b> | Les aides de contrôle de l'environnement                   | P. 24 |
| <b>3.3</b> | Votre premier rendez-vous chez l'audioprothésiste                  | P. 12 | <b>10.2</b> | Les aides de suppléance à l'audition                       | P. 25 |
| <b>4</b>   | Qu'est-ce qu'une aide auditive ?                                   | P. 13 | <b>10.3</b> | Les aides de connectivité                                  | P. 25 |
| <b>5</b>   | Ce que vous pouvez attendre de votre appareillage                  | P. 15 | <b>10.4</b> | Le financement de ces aides                                | P. 27 |
| <b>6</b>   | Choisir un modèle d'aide auditive                                  | P. 16 | <b>11</b>   | Pour aller plus loin, en complément de votre appareillage  | P. 29 |

# 1 CE QUE SIGNIFIE PERDRE L'AUDITION

Perdre l'audition revient à perdre la capacité à percevoir certains sons, mais aussi et surtout, une partie de votre compréhension. En effet, en plus d'avoir de la difficulté à entendre les sons plus faibles, il est difficile de bien différencier les sons entre eux et de sélectionner ceux qui nous intéressent. Par exemple, quand on entend mal dans une situation plus bruyante, on perçoit la parole, mais souvent pas assez nettement pour en saisir le sens, les voix manquant de clarté. L'environnement sonore est plus confus, il est difficile de faire la distinction entre la voix et le bruit. Parfois, il est difficile de s'en apercevoir, c'est un processus qui souvent s'échelonne sur plusieurs années. Inconsciemment, on s'adapte pour continuer à comprendre au maximum, mais vient un temps où l'appareillage devient indispensable.

## Quand l'audition baisse...

Les causes d'une déficience auditive sont multiples. La plus fréquente est une perte progressive de l'audition liée à l'âge (appelée presbyacousie) qui peut devenir gênante dès 50 ans. Une usure précoce de l'audition peut aussi résulter d'une surexposition au bruit, tant récréative (ex: festivals de musique, chasse, scie mécanique, etc.) que professionnelle (ex : travailleurs dans des usines bruyantes, musiciens). Une surdit  peut  tre  galement caus e par une panoplie de diff rentes pathologies touchant l'oreille externe, moyenne (ex: tympan ou osselets) et interne (cochl e et fibres du nerf auditif). Cette perte de signal peut amener  galement un d ficit sur le syst me auditif central, soit tout le chemin parcouru par le son partant de la cochl e jusqu'au cerveau. L'habilet  de s parer la parole dans le bruit est une habilet  auditive souvent touch e en premier lorsqu'appara t la surdit . Tout d pendant de la nature et de la s v rit  de l'atteinte, diff rentes options d'appareillage peuvent  tre propos es. Cependant, l'importance de consulter le bon professionnel de la sant  est cruciale afin de s'assurer que l'amplification est bien la solution pour vous et votre audition.

Bien souvent, les personnes malentendantes souffrent  galement d'acouph nes et d'intol rance au bruit.

## Les acouph nes


La perte d'audition s'accompagne parfois d'acouph nes. Bourdonnements, sifflements... ce sont des sensations auditives qui ne correspondent pas   un son r el. Si vous avez du mal   les supporter, consultez un audiologiste ou un m decin. Il existe  galement des organismes, tel que Acouph nes Qu bec, qui offrent du soutien aux personnes qui sont affect es par des acouph nes d rangeants.

[www.acouphenesquebec.org](http://www.acouphenesquebec.org)

## L'intol rance au bruit

Lorsque l'on entend moins bien, il arrive aussi que l'on ne supporte plus le bruit. Ce ph nom ne courant, appel  hypersonie, accompagne souvent les gens atteints d'une surdit , pr cis ment o  les dommages sont situ s dans la cochl e. Plus l'intol rance au bruit est forte, plus l'appareillage peut s'av er compliqu .   noter que si le bruit vous est devenu totalement insupportable et que vous n' tes pas atteint d'une surdit , il peut



plut t s'agir d'hyperacousie: il faut consulter en audiologie ou en ORL. Les audiologistes et les ORL sont en mesure d' valuer votre condition et de vous offrir des solutions. 

## 2 COMMENT SAVOIR SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDES AUDITIVES ?

### Consulter le bon professionnel

Ce n'est pas parce qu'on entend moins bien qu'on a nécessairement besoin d'aides auditives. Par exemple, des bouchons de cérumen (cire dans l'oreille) peuvent temporairement obstruer votre conduit auditif et causer une perte d'audition. De plus, certaines pathologies de l'oreille (ex. otite) requièrent un traitement médical ou une chirurgie avant d'envisager tout appareillage.

**Il est donc impératif de consulter le bon professionnel en matière de santé auditive avant tout achat.**

### 2.1 LE RÔLE DU MÉDECIN DE FAMILLE

Si vous pensez que vous avez une perte auditive, nous vous recommandons de consulter votre médecin traitant, afin qu'il puisse vérifier si celle-ci est provoquée par une cause temporaire, comme un bouchon de cire ou une infection de l'oreille, qui peut être traitée. Il va vous poser des questions sur vos symptômes, regarder dans vos oreilles et il peut effectuer quelques tests simples. Si aucune cause évidente ne peut expliquer la présence de votre perte auditive, il vous dirigera vers un audiologiste pour une évaluation de votre audition ou vers un médecin ORL (oto-rhino-laryngologiste) selon le cas. Dans le cas où vous devriez acquérir des aides auditives, votre médecin de famille vous encouragera à poursuivre dans cette direction.

Par ailleurs, vos problèmes d'audition ont des conséquences sur votre vie et peuvent avoir des conséquences sur votre santé. Il est important que votre médecin généraliste en soit informé et conscient, que tout cela soit bien consigné à votre dossier. Sachez également qu'Audition Québec a collaboré à la préparation d'une formation en ligne visant à sensibiliser les médecins généralistes à la réalité des personnes malentendantes. Ce webinaire a été créé en collaboration avec la Fédération des

médecins omnipraticiens du Québec, l'Ordre des audiologistes et orthophonistes du Québec, l'Ordre des audioprothésistes du Québec et l'Association d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec.

La prochaine fois que vous irez consulter votre médecin de famille, suggérez-lui poliment de suivre la nouvelle formation en ligne offerte par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) sur leur site de formation en ligne Caducée. Cette ouverture de votre médecin peut enrichir votre relation avec lui.

### 2.2 LE RÔLE DE L'AUDIOLOGISTE, DU MÉDECIN ORL ET DE L'AUDIOPROTHÉSISTE

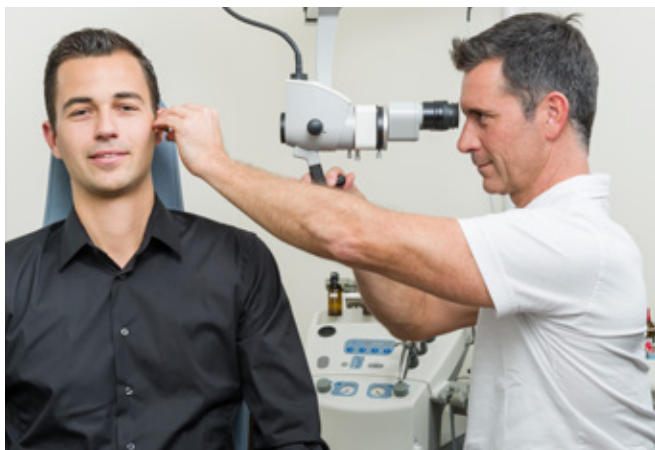
**L'audiologiste** est le professionnel qui prévient, évalue et traite les personnes aux prises avec des troubles de l'audition (ex: surdité, acouphènes).



L'audiologiste s'intéresse aux méfaits du bruit sur l'audition et la santé, et particulièrement à la surdité professionnelle qui survient à la suite d'une exposition prolongée au bruit dans le milieu de travail et aux surdités de plus en plus nombreuses liées aux habitudes récréatives et à l'écoute prolongée de la musique.

L'audiologiste évalue les besoins de la personne dans différentes situations (à l'école, à la maison, au travail, dans les activités sociales) afin de lui fournir des services adaptés et complets qui favoriseront sa capacité à communiquer, son autonomie et son intégration.

Cette définition provient du site Internet de l'organisme qui régit le travail des audiologistes : l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec [www.ooaq.qc.ca](http://www.ooaq.qc.ca). L'OOAQ a pour mission d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, notamment en assurant la surveillance de la pratique et en soutenant le maintien des compétences.



**Les audiologistes sont aussi regroupés au sein de l'Association québécoise des orthophonistes et audiologistes [www.aqoa.qc.ca](http://www.aqoa.qc.ca), qui a validé ce guide et a contribué financièrement à sa production.**

**Un médecin ORL ou un oto-rhino-laryngologiste - chirurgien cervico-facial** est un spécialiste traitant les maladies de la tête et du cou et spécialement celles de l'oreille, du nez et de la gorge. Entraîné pour effectuer des chirurgies de l'oreille, il peut rétablir l'audition par la microchirurgie, des opérations correctrices de la surdité. Ce spécialiste pratique aussi d'autres techniques chirurgicales pour guérir ou traiter les maladies, les infections ou les malformations congénitales. L'information mentionnée ci-haut provient du site Internet de l'Association d'oto-

rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale du Québec. **L'Association a validé le présent document et a contribué financièrement à sa production.**

**Visitez le lien suivant pour de plus amples informations : [www.orlquebec.org](http://www.orlquebec.org)**

**L'audioprothésiste** est un professionnel de la santé qui a comme rôle de vendre, poser et ajuster des aides auditives. Son rôle premier est de vous aider à choisir un modèle qui convienne à votre perte auditive, à votre mode de vie, à vos goûts, à vos caractéristiques ou limites anatomiques et à votre budget. D'un point de vue plus technique, il s'assure de vous offrir un ajustement personnalisé en fonction du profil auditif, cognitif, psychologique et physique. L'information mentionnée ci-haut est inspirée du site Internet de l'Association professionnelle des audioprothésistes du Québec [www.apaqaudio.qc.ca](http://www.apaqaudio.qc.ca). **L'APAQ a validé le présent document et a contribué financièrement à sa production.**

Les audioprothésistes québécois doivent être membres de l'Ordre des audioprothésistes du Québec, qui a pour mandat, comme stipulé dans le Code des professions, de protéger le public qui fait appel aux services professionnels d'un audioprothésiste. **Visitez leur site Internet pour de plus amples renseignements : [www.ordreaudio.qc.ca](http://www.ordreaudio.qc.ca). L'OAQ a validé ce guide et a contribué financièrement à sa production.**

## 2.3 PAR OÙ COMMENCER ?

Au Québec, une personne qui consulte pour faire évaluer son audition voit un audiologiste, afin d'entreprendre une batterie de tests pour évaluer la santé de ses oreilles et déterminer le type et le degré de la surdité et ses répercussions sur la vie quotidienne (à la maison et au travail). Selon l'endroit où la consultation a lieu, une recommandation médicale peut être exigée.



Les audiologistes font partie du système public de santé ou sont affiliés à une clinique privée. Si vous choisissez de faire affaire avec le système public, il se peut que vous ayez besoin d'une ordonnance médicale délivrée par votre médecin de famille, et l'évaluation (dans un hôpital où le service d'audiologie est offert) sera payée par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Selon les régions, le temps d'attente peut être assez important.

Si vous optez pour une consultation dans une clinique privée, il n'est pas nécessaire d'avoir une ordonnance médicale, et vous devrez vous attendre à payer des frais pour une évaluation complète. De nombreuses cliniques offrent les services des trois types de professionnels (audiologistes, audioprothésistes et ORL). Sauf si votre médecin de famille vous envoie voir un ORL pour une condition médicale précise, nous vous recommandons de lui demander de vous diriger vers un audiologiste pour votre premier rendez-vous, afin de bénéficier d'une évaluation auditive complète. Si vous avez effectivement besoin d'aides auditives, celui-ci pourra vous référer à un audioprothésiste.


Que l'on parle de l'audiologiste, du médecin ORL ou de l'audioprothésiste, chacun de ces professionnels de la santé doit, d'abord et avant tout, prendre le temps de vous écouter et de vous expliquer les possibilités et les limites de votre surdité et de tout ce qui en découle (ex: interventions médicales, amplification, suivis, etc.). Bref, il doit s'établir un dialogue entre ces

différents professionnels et vous. Le succès de votre appareillage dépendra de vos attentes, de votre motivation, de votre capacité d'adaptation ainsi que de l'écoute et de la disponibilité de la personne qui va personnellement vous suivre.

### **Proximité et disponibilité**

Vous pourriez avoir besoin d'un rendez-vous en urgence pour vos aides auditives (ex: réglages, pannes) ou pour tous changements dans votre audition (ex: surdité fluctuante, apparitions d'une condition otologique quelconque, etc.). Il est important de choisir un professionnel situé près de votre domicile ou de votre lieu de travail et dont les horaires d'ouverture vous semblent compatibles avec votre emploi du temps.

### **Discutez avec les associations de personnes malentendantes**

Les associations de personnes malentendantes au Québec vous permettent de rencontrer de nombreuses personnes appareillées ayant connu une ou plusieurs expériences d'appareillage. Vous trouverez la liste des associations régionales sur le site web d'Audition Québec: [www.auditionquebec.org/associations-regionales-malentendants](http://www.auditionquebec.org/associations-regionales-malentendants). 



## 3 VOTRE PREMIER RENDEZ-VOUS AVEC UN PROFESSIONNEL DE L'AUDITION

Si, au cours d'un premier rendez-vous avec l'un de ces professionnels de la santé, vous ne vous sentez pas bien informé et en confiance, consultez ailleurs. Comme l'appareillage demande un suivi régulier, cet aspect est important pour les années à venir.

### 3.1 VOTRE PREMIER RENDEZ-VOUS CHEZ L'AUDIOLOGISTE

**Avant le rendez-vous: comment bien se préparer?** Si vous avez déjà beaucoup de difficulté à entendre, il serait peut-être bien d'arriver accompagné d'un proche. En effet, les gens qui prennent un rendez-vous chez l'audiologiste consultent souvent pour la première fois. Ainsi, en plus d'entreprendre une panoplie de tests nouveaux pour vous, il pourrait s'avérer plus difficile de retenir toute l'information pertinente qui vous sera transmise. Assurez-vous de respecter le repos sonore minimum de 16 heures (ex. pas de journée de travail en milieu bruyant ni d'exposition à de la musique très forte) avant votre consultation, sinon il se pourrait que les résultats soient moins précis.

**Voici comment vous pouvez vous préparer pour ce premier rendez-vous:**

- Dans votre quotidien, repérez et listez les contextes où vous ressentez des difficultés à entendre ou à comprendre
- Réunissez les documents à apporter : examens auditifs antérieurs si vous en avez, liste de médicaments
- Préparez votre liste de questions et d'inquiétudes dont vous aimeriez discuter

#### **Le déroulement du premier rendez-vous**

En premier lieu l'audiologiste vous posera des questions concernant votre audition. Il fera également une évaluation de vos besoins incluant différents facteurs pouvant influencer

le type de plan d'intervention audiolgique qui répondra le mieux à vos besoins.

Au minimum, 4 examens de base sont effectués: une otoscopie, une audiométrie tonale, une audiométrie vocale et des mesures d'immitancemétrie.

**A. L'otoscopie** de votre conduit auditif externe permet à l'audiologiste d'exclure la présence de cérumen ou de pathologies pouvant expliquer votre perte auditive. Ainsi, à l'aide d'un otoscope, l'audiologiste examine l'intérieur de votre oreille jusqu'au tympan.

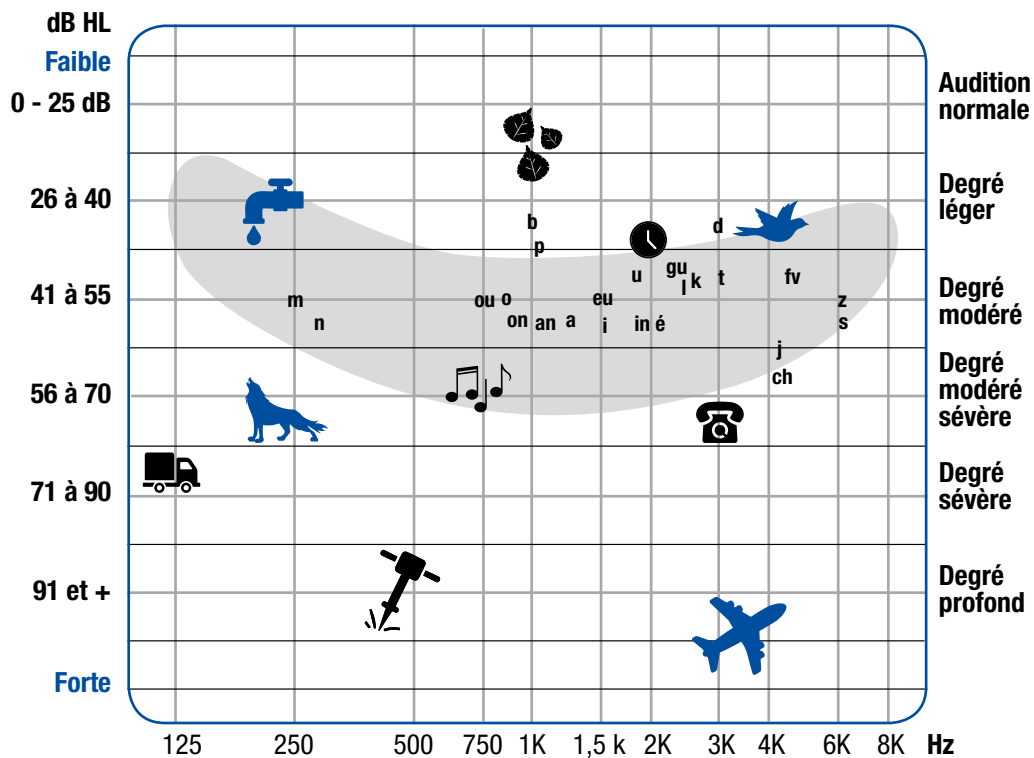
**B. L'audiométrie** tonale permet de représenter visuellement (audiogramme), par une courbe,



le niveau de perte auditive de chaque oreille. Il consiste à mesurer, fréquence par fréquence, votre perception du son. Des bips sonores vous sont transmis via des écouteurs. L'audiologiste vous demandera alors d'indiquer quand vous entendez un son. Globalement, cela permet de mesurer le seuil en décibels, soit l'intensité du son le plus faible que vous pouvez entendre à chaque fréquence. L'examen est réalisé pour chaque oreille.

**Conservez précieusement vos audiogrammes ils permettront de connaître l'évolution de votre perte auditive.**

**C. L'audiométrie** vocale évalue la capacité d'identification de la parole. L'audiologiste vous fera entendre une liste de mots à différents niveaux sonores et vous demandera à chaque fois de les répéter. Encore une fois, l'examen est réalisé à chaque oreille.



Pour plus d'informations: [auditionquebec.org/comprendre-son-audiogramme](http://auditionquebec.org/comprendre-son-audiogramme)

**D. Les mesures d'immitancemétrie** comprennent une tympanométrie et une mesure de vos réflexes stapédiens, qui permettent d'évaluer le bon fonctionnement de votre oreille moyenne, incluant vos tympans et vos osselets ainsi qu'une partie du système auditif central. L'examen est réalisé pour chaque oreille.

Les résultats de ces 4 examens vous sont expliqués. Ils permettent d'établir la nature et le degré de votre perte auditive. Une copie du rapport peut vous être remise si vous en faites la demande.

La mise en commun de vos résultats avec l'évaluation de vos besoins va permettre à l'audiologiste de déterminer le contenu de votre plan de réadaptation qui répondra le mieux à vos besoins et qui peut contenir plusieurs types d'intervention, par exemple:

- Le port d'aides auditives
- L'utilisation d'aides de suppléance à l'audition
- L'utilisation d'aides de connectivité
- L'utilisation de stratégies de communication
- L'apprentissage de stratégies de communication de façon individuelle ou en groupe
- Du soutien psycho-social
- De l'entraînement auditif
- Un suivi en lien avec l'acouphène ou avec l'intolérance aux sons
- La combinaison de deux ou plus de ces types d'intervention

Il vous guidera dans la séquence des services qu'il juge pertinente pour vous et s'assurera de bien vous guider dans vos démarches. Advenant que vous soyez admissible au programme d'aides auditives de la RAMQ ou de la CNESST, l'audiologiste saura vous guider dans les étapes à entreprendre afin de faciliter l'obtention de vos aides auditives. L'audioprothésiste vous accompagne également tout au long des différentes démarches.

Si vous avez besoin de faire affaire avec un programme de réadaptation en santé auditive d'un CISSS (par exemple pour suivre un cours de stratégies de communication), l'audiologiste pourra également vous diriger vers votre CISSS. (Nous y reviendrons plus loin).

Par ailleurs, suivant cette évaluation, si la nature de la perte doit être davantage précisée, l'audiologiste vous donnera une référence afin de consulter un médecin ORL dans votre région.

### **En cas de perte totale de l'audition, il reste un recours.**

Quand votre surdité est trop importante pour être compensée par des aides auditives, une implantation cochléaire pourrait être possible. Il s'agit d'une opération chirurgicale faite par un médecin ORL, spécialisé dans ce genre de chirurgie. Étant donné la complexité du sujet, si vous envisagez de telles démarches, il est impératif de consulter un audiologiste et un médecin ORL afin de vous assister dans vos démarches.



**Vous pouvez trouver plus d'informations sur l'implant cochléaire au Québec sur le site Internet suivant :**

**[www.implantcochleaire.ca](http://www.implantcochleaire.ca)**

**Association des implantés cochléaires du Québec**

**[www.aicq-implant.org](http://www.aicq-implant.org)**

## 3.2 VOTRE PREMIER RENDEZ-VOUS CHEZ LE MÉDECIN ORL



### Avant le rendez-vous: comment bien se préparer?

- Faire une liste de vos symptômes (surdit , acouph nes) que vous pourrez communiquer au m decin ORL
- Faire une liste des questions que vous voulez poser au m decin ORL
- Apporter une copie de tous vos tests d'audition si vous en avez d j  pass s

### Le d roulement du premier rendez-vous

- Le m decin ORL va tout d'abord vous poser des questions pour conna tre vos sympt mes
- Le m decin ORL va effectuer un examen de vos oreilles. Il pourrait au besoin faire un examen de votre nez et de votre gorge
- Le m decin ORL va examiner les r sultats des diff rents tests que vous avez d j  pass s
- Le m decin ORL pourra vous recommander de passer certains tests et vous revoir par la suite
-   la suite de ces  tapes, le m decin pourra  tablir un diagnostic et vous faire des recommandations

## 3.3 VOTRE PREMIER RENDEZ-VOUS CHEZ L'AUDIOPROTH SISTE

### Voici comment vous pouvez pr parer ce premier rendez-vous:


- Dans votre quotidien, rep rez et listez les contextes o  vous ressentez des difficult s   comprendre
- R unissez les documents   apporter: examens auditifs dont vous disposez, ordonnance m dicale

### Le d roulement du premier rendez-vous

Ce premier rendez-vous peut durer plus d'une heure. L'audioproth siste doit d'abord se familiariser avec votre dossier sous forme d'entretien. Il s'assure de bien saisir vos demandes et attentes. Apr s avoir



effectu  l'otoscopie, il prend ensuite, si n cessaire, l'empreinte de votre conduit auditif pour faire fabriquer un embout adapt . Il discute  galement des diff rentes options d'appareillage qui s'offrent   vous tout en consid rant votre r alit  au jour le jour.

Ces  changes demandent de la concentration et peuvent  tre fatigants. Par cons quent, ne prenez pas de d cision lors de ce premier rendez-vous si vous vous sentez inconfortable durant les d marches. Si vous en ressentez le besoin, faites-vous accompagner lors des premi res s ances par quelqu'un qui  couter  avec vous et vous retranscrira les informations que vous auriez manqu es .

## 4 QU'EST-CE QU'UNE AIDE AUDITIVE ?

Appareil auditif, audioprothèse, prothèse auditive, aide auditive: tous ces mots désignent le même objet que nous appellerons ici aide auditive.

Une aide auditive est un petit, voire très petit, appareil qui fonctionne avec des piles et se positionne dans l'oreille ou sur l'oreille. Elle permet d'améliorer l'audition des personnes atteintes d'une perte auditive en amplifiant les fréquences affectées, et ce, d'après le profil de celle-ci.

### Une aide auditive comprend entre autres :

- un (ou des) microphone(s)
- un microprocesseur avec des programmes, selon l'environnement sonore (calme, bruits ambiants, musique, etc.)
- un écouteur
- une pile pour la faire fonctionner
- elle peut aussi intégrer une bobine d'induction magnétique (communément appelée position T), permettant la transmission du son par champ magnétique entre l'aide auditive et un téléphone conventionnel par exemple

De nos jours, les aides auditives sont comme des micro-ordinateurs. Le microphone capte les sons qui sont convertis en signaux électriques. Par la suite ces signaux sont convertis en signaux numériques, analysés, traités par le processeur et amplifiés puis reconvertis en signaux électriques et finalement en sons via l'écouteur qui est placé dans l'oreille.

### L'intra-auriculaire / ITE / CIC / IIC / ITC

L'intra-auriculaire est une aide auditive où toutes les composantes sont logées dans le conduit auditif ou la conque du pavillon et ne nécessitant aucune partie derrière l'oreille. Il en existe plusieurs modèles, différant tant au niveau de leur forme que de leurs fonctionnalités plus techniques. Ainsi, certains modèles se placent directement dans le pavillon de l'oreille (ITE-ITC), au niveau de la conque, d'autres se logent complètement à l'intérieur du conduit auditif de l'oreille (CIC-IIC). L'emplacement du microphone dans le conduit auditif permet de conserver les effets naturels du pavillon de l'oreille pour repérer l'origine du son. Discret, avec un son localisé naturellement, il convient aux surdités légères et moyennes. Il n'est généralement pas recommandé pour des surdités plus sévères, notamment à cause de la durée de vie des piles qui est moindre, mais également parce qu'il n'est pas assez puissant et que le risque de Larsen (feedback) est plus grand.



**LES INTRA-AURICULAIRES NE CONVIENNENT PAS À TOUS LES CONDUITS AUDITIFS. EN CAS D'ÉCOULEMENTS, D'UNE PRODUCTION DE CÉRUMEN EXCESSIVE OU DE SUEUR IMPORTANTE, LE RISQUE DE BRIS EST PLUS ÉLEVÉ. DE PLUS, IL EST NOTÉ QUE CES MODÈLES NÉCESSITENT UN MOULAGE SUR MESURE DE VOTRE OREILLE.**



## Prothèse avec écouteur déporté dans le conduit / RITE / RIC

Plus discret que le contour d'oreille traditionnel et pouvant se connecter à d'autres équipements, il peut être adapté à la plupart des surdités. Puisque l'écouteur est situé dans le conduit auditif, ce type d'aide auditive est contre-indiqué dans certains cas (voir note précédente).



Les modèles à écouteurs déportés dans le conduit représentent actuellement plus de la moitié des ventes d'aides auditives au Canada. Ils sont constitués d'un petit boîtier, placé derrière l'oreille, relié par un câble très fin à un embout dans lequel se situe l'écouteur. Un des grands avantages associés à ce genre d'aide auditive est qu'on peut appareiller une panoplie de surdités, allant de légère à sévère. Ainsi, nul besoin de changer complètement votre aide auditive si votre audition diminue à travers les années. Il suffit de changer la portion de l'écouteur pour un modèle plus puissant, ce qui assure une amplification juste pour votre niveau d'audition.



## Prothèses avec tube fin / RITA

Résistant, facile à manipuler et à nettoyer, pouvant se connecter à d'autres équipements, les prothèses à tube fin conviennent aux surdités jusqu'à un degré modéré.



## Les appareils contours traditionnels

Résistants, faciles à manipuler et à nettoyer, pouvant se connecter à d'autres équipements, ils conviennent à la majorité des degrés de surdité.

Ils comprennent un boîtier placé derrière l'oreille relié par un tube à un embout moulé sur mesure, positionné dans le conduit auditif. Le son passe par le tube et voyage dans celui-ci jusque dans votre conduit auditif. Les appareils contours d'oreilles de dernières générations sont de plus en plus petits et discrets. L'embout, fait sur mesure, est confortable et facile à nettoyer.

## L'appareil jetable

Il existe un appareil jetable semi-permanent (il est porté 24 heures sur 24), à insertion très profonde. Il est disponible au Québec chez un nombre très restreint d'audioprothésistes. Il est vendu par abonnement et n'offre aucune connectivité sans fil. Il n'est pas souhaitable pour tous les conduits auditifs et peut être parfois mal toléré par les utilisateurs. Il doit être remplacé à raison de 5 à 7 fois par année. Vous pouvez prendre une douche avec ce type d'appareil mais il est interdit de submerger la tête dans l'eau. 🚫

## 5 CE QUE VOUS POUVEZ ATTENDRE DE VOTRE APPAREILLAGE

### Une meilleure compréhension de la parole

Avec une aide auditive, vous ne retrouvez pas votre «audition d'avant». Cependant, celle-ci permet d'améliorer significativement la communication.

Le son entendu pourra, au début, sembler peu naturel, inhabituel. Votre propre voix, celles de vos interlocuteurs, les bruits du quotidien seront légèrement différents. Plus vous commencez tôt à consulter, plus l'adaptation sera rapide.

Peu importe le type et le degré de surdité, un temps d'adaptation est nécessaire pour que le cerveau s'habitue à ces nouvelles informations qu'il ne percevait plus. Le résultat est souvent meilleur dans les mois qui suivent l'appareillage que le jour même de l'achat. Il est donc important d'effectuer un bon suivi, d'être motivé de la porter toute la journée, de ne pas se décourager et de faire part de vos impressions à votre audioprothésiste pour effectuer des modifications au besoin. Votre audioprothésiste peut également ajuster progressivement l'amplification jusqu'à votre pleine prescription, de façon à faciliter l'adaptation à votre aide auditive.

Dans de multiples situations, l'appareillage auditif aide la personne qui perd une partie de l'audition à compenser son handicap. Il permet d'entendre plus et souvent mieux, de retrouver les bruits de la vie quotidienne, de communiquer facilement dans les endroits calmes et, de concert avec les aides techniques, pour une majorité de personnes malentendantes, d'avoir des conversations téléphoniques courantes, de suivre les émissions de télévision, d'écouter de la musique, etc.

### Difficultés qui persistent

Les personnes appareillées peuvent continuer à avoir des difficultés à comprendre dans le bruit et dans les situations où différentes conversations

se mêlent. En effet, l'appareillage auditif ne peut pas corriger un trouble relié au système auditif central.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de diriger une personne vers un programme de réadaptation auditive du CISSS régional pour avoir accès à des ressources supplémentaires. On trouve ces programmes dans plusieurs CISSS au Québec et aussi dans certaines cliniques privées. Un audioprothésiste, un audiologiste ou un médecin ORL pourra vous recommander à un de ces centres.

Voici quelques exemples de services offerts par les audiologistes des programmes de réadaptation: évaluation des besoins, des capacités et des limitations causés par la perte auditive, le soutien au développement de bonnes stratégies de communication (entourage et personne malentendante), faciliter l'autonomie face à l'utilisation des aides auditives et d'aides de suppléance à l'audition, entraînement à la lecture labiale, etc. Pour en savoir plus, consultez cette page afin de trouver le programme de réadaptation auditive le plus proche de chez vous: [www.auditionquebec.org/programmes-de-readaptation](http://www.auditionquebec.org/programmes-de-readaptation).

### Des acouphènes moins gênants

Comme déjà mentionné, une perte d'audition s'accompagne fréquemment d'acouphènes. Or l'aide auditive peut contribuer à réduire la gêne causée par ces sons:


- En restituant la perception de fréquences perdues, en particulier celles où se situent les acouphènes. Dans un tel cas, l'aide auditive les «masque»
- Si cela n'est pas suffisant, de nombreuses aides auditives proposent des générateurs de bruits dont la fonction est de masquer les acouphènes ou de détourner l'attention portée à ces derniers

Vous pouvez questionner votre professionnel de l'audition pour en savoir davantage sur ces générateurs de bruits. Il pourra aussi vous aider à explorer d'autres pistes de solution.

### **L'importance de l'appareillage binaural!**

Si vous êtes atteint d'une surdité aux deux oreilles, une surdité dite «bilatérale», il est recommandé d'appareiller les deux oreilles. En effet, plusieurs études ont démontré les bienfaits d'une telle approche. Plus précisément l'appareillage binaural favorise, dans la plupart des cas, un son plus naturel, une meilleure localisation des sons dans l'environnement, une meilleure compréhension en milieu silencieux et bruyant.

Dans certains cas plus rares, il se peut que l'appareillage binaural ne soit pas une bonne solution pour vous. En effet, on note chez certains porteurs d'aides auditives une plus grande difficulté de compréhension, dans le bruit, avec deux aides versus une seule. C'est un phénomène qu'on appelle interférence binaurale. Comme mentionné, ce phénomène est plutôt rare, il est en revanche important de discuter de votre cas précis avec votre audiologiste et votre audioprothésiste pour prendre une décision éclairée.

Pour les personnes ayant complètement perdu l'audition dans seulement une oreille, il est possible de s'équiper avec une aide auditive spécifique appelée «CROS» qui permet de capter les sons du côté de l'oreille ayant la surdité et de les rediriger vers l'oreille où l'audition est meilleure. 

## **6 CHOISIR UN MODÈLE D'AIDES AUDITIVES**

### **Choisissez vos aides auditives en fonction de vos priorités**

Elles sont choisies, avec les conseils de votre audioprothésiste, en fonction de votre niveau de perte auditive, de votre environnement quotidien, de votre aisance à manipuler le

matériel et de votre possible réticence à porter quelque chose de visible.

Le modèle à retenir ne sera pas le même selon que vous souhaitiez un appareil simple d'utilisation (peu de programmes manuels) ou sophistiqué (pouvant se connecter à tous vos appareils audio, téléphones intelligents, ordinateurs). Et rappelez-vous que le but ultime est de vous permettre d'entendre le mieux possible.

D'ailleurs, il est impossible de tester l'aide auditive de quelqu'un d'autre pour se donner une idée des bienfaits de l'amplification. Comme déjà mentionné dans le document, l'aide auditive est réglée en fonction de la perte auditive de chacun et l'embout est très souvent moulé sur mesure, selon la forme du conduit auditif de chacun.

### **Le prix**

Lorsque l'on perd un sens aussi essentiel que l'audition, on veut absolument le récupérer. Selon votre style de vie, votre surdité, vos attentes, vous devrez choisir un niveau technologique et un modèle d'aides auditives. Le prix variera ainsi. Votre audioprothésiste vous aidera à faire le bon choix. Le bon choix n'est pas forcément le plus cher. L'aide auditive est un produit de santé détaxé, mais son prix est fixé librement par l'audioprothésiste. Toutefois, il suit majoritairement la grille tarifaire suggérée de l'Association professionnelle des audioprothésistes du Québec (APAQ).

Il est parfois possible de financer ou louer à long terme des aides auditives. Certains audioprothésistes offrent également d'étaler le paiement des aides auditives sur quelques mois sans intérêts.

Nous vous conseillons d'abord d'établir un budget avant l'achat et de bien étudier les possibilités de financement. Il se peut même que vous ayez droit à une ou deux aides auditives remboursées par la RAMQ. Pour en être certain, consultez la section **Admissibilité au programme d'aides auditives de la RAMQ** du présent document.





Si vous êtes travailleur et avez été exposé au bruit durant votre carrière, il se peut également que vous ayez droit à des aides auditives via la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Consultez la section **Admissibilité au programme d'aides auditives de la CNESST** du présent document et demandez plus d'information à votre professionnel de l'audition.

Le prix de l'aide auditive comprend l'achat et bien souvent les prestations d'adaptation, de réglage et de suivi. Le prix d'une aide auditive au Québec, incluant les ajustements ainsi que les suivis fixés par l'audioprothésiste, varie en fonction du modèle et du niveau de technologie, pendant la durée spécifiée au contrat. La durée de fourniture sans frais de services professionnels est variable d'un audioprothésiste à l'autre mais suit souvent la durée de la garantie de base de l'aide auditive, soit de 2 à 4 ans. Les aides auditives comportent également, la plupart du temps, une garantie contre la perte et le dommage de durée variable. Cette garantie est exécutable moyennant une franchise qui varie selon les produits où l'audition est meilleure.

### **Comment choisir entre les marques ?**

Au niveau mondial, il existe plusieurs fabricants d'aides auditives. Tous investissent dans la recherche et le développement afin d'offrir de nouveaux produits. Plusieurs nouveaux modèles sont créés chaque année. Certains contiennent de véritables améliorations, d'autres non. À notre connaissance, il n'y a pas de marque à vous déconseiller.

### **L'esthétique**

Selon les marques et les modèles, les formes des contours diffèrent et un même modèle est souvent disponible dans plusieurs couleurs. Sachez qu'il existe également des bijoux pour aides auditives, vendus notamment sur Internet. Comme mentionné dans la section **Qu'est-ce qu'une aide auditive**, certaines surdités ne sont pas compatibles avec les aides les plus petites. **Il est donc bien important de tenir compte des recommandations plus techniques offertes par votre audioprothésiste.**



### **Programmes automatiques et manuels**

Tout dépendant de l'aide auditive choisie, il se peut que vous ayez accès à différents programmes dont le but premier est d'optimiser votre capacité d'écoute et de compréhension. L'appareil analyse continuellement votre environnement sonore et adapte automatiquement ses programmes en conséquence. Néanmoins, s'il peut effectuer cette analyse de manière assez fine, il ne peut connaître vos intentions. Dans une même ambiance sonore, vous pouvez à certains moments souhaiter porter votre attention sur l'écoute de la musique et, à d'autres, sur la conversation.

## Modèle de base ou plus sophistiqué?

Ce critère a une incidence sur le prix entre les modèles. Entre les modèles d'entrée de gamme et les modèles haut de gamme, on trouvera des différences sur la précision des réglages, sur la capacité du processeur électronique à analyser adéquatement votre environnement sonore, sur des fonctionnalités exclusives aux produits plus avancés sur le plan technologique. Enfin, la connectivité de l'aide auditive avec des accessoires (téléphone intelligent, télé, etc.) constitue un critère qui peut également faire varier le prix. Il en va de même pour les nouveaux modèles rechargeables qui permettent de ne plus avoir à acheter de piles jetables. Prenez en compte, dans votre calcul, du prix des accessoires complémentaires (télécommandes, colliers connectés) nécessaires aux fonctionnalités souhaitées.

## LES MODÈLES RECHARGEABLES : UNE BONNE IDÉE ?

Les modèles rechargeables peuvent être pratiques en cas de difficultés à effectuer le changement de piles (ex: arthrite au niveau des mains). L'aide auditive se place simplement la nuit dans une boîte ou sur un socle et est rechargée le matin. Les âmes écologiques en seront ravies.

## IDÉE REÇUE

Plus on est âgé, plus l'appareil doit être «rustique»

**FAUX.** Votre surdité et vos environnements

sonores du quotidien vont déterminer le besoin. Une personne qui vit en résidence pour aînés, par exemple, aura besoin d'appareils performants car elle va successivement se trouver dans des environnements sonores extrêmes: silence de la chambre, salle à manger bruyante. La simplicité d'utilisation pourra en revanche constituer un critère. 📌

## 7 UNE FOIS QUE VOUS AVEZ CHOISI VOTRE MODÈLE D'AIDE AUDITIVE

### Les réglages de vos aides auditives

À l'aide d'un logiciel et d'après votre audiogramme, l'audioprothésiste procède aux ajustements sur les fréquences que vous entendez mal. Il se concentre en particulier sur les fréquences qui font ressortir la voix de vos interlocuteurs. Mais chaque cas est unique ! Il doit donc effectuer des réglages plus personnalisés que ceux proposés par son logiciel. Et c'est vous qui le guidez. Il tient compte de votre environnement sonore quotidien, de vos impressions et de votre tolérance aux sons plus forts.

Dès le début, nous vous recommandons de porter l'aide auditive le plus souvent possible selon votre seuil de tolérance. Allez-y graduellement et testez diverses situations où le niveau de bruit peut présenter un défi: restaurant, soirée entre amis, réunion de travail, transports en commun, centre commercial, etc. Notez vos impressions entre chaque rendez-vous (bruits perçus trop forts ou au contraire pas assez, situations où la compréhension est mauvaise, situations dans lesquelles vous entendez bien). L'audioprothésiste demandera à vous revoir dans 2 à 3 semaines suivant l'ajustement initial. Par la suite, il vous rencontrera selon votre adaptation et vos besoins. Ces rencontres sont l'occasion de lui dire ce qui va et ce qui ne va pas: confort physique, confort acoustique, difficultés de manipulation, etc.

Il est normal, pendant le premier mois de port, de se sentir un peu surpris et désemparé face à



son nouvel environnement sonore, cela demande une certaine patience. Le cerveau doit se réaccoutumer à entendre des sons qui avaient disparu de son champ sonore. Il est normal aussi que l'audioprothésiste ait à faire des petits ajustements physiques ou sonores.

### **Le son est trop fort!**

Il n'est pas évident dans l'ambiance calme du cabinet de votre audioprothésiste de mesurer le volume auquel vous allez percevoir votre environnement. Ce n'est qu'une fois dans la rue que vous pourrez réellement vous en rendre compte.

En cas d'insatisfaction ou de difficultés d'adaptation insurmontables, l'audioprothésiste pourra vous suggérer d'autres aides auditives qui correspondent à vos besoins. En tant que client, il est primordial de s'impliquer dans son processus d'adaptation et de faire rapport de ses diverses expériences à son audioprothésiste au moment des visites de contrôle.



Tant que vous avez des doutes, retournez chez l'audioprothésiste. Avec le temps, vous devriez constater une amélioration significative de votre écoute. En cas de gêne sonore quand vous portez les aides auditives, prenez rapidement rendez-vous: elles sont conçues pour vous apporter du confort, pas pour vous fatiguer!

### **Votre satisfaction**

L'achat de prothèses auditives s'accompagne d'une garantie professionnelle de l'audioprothésiste (d'un à trois mois) au cours de laquelle il est


possible de modifier ou de changer les aides auditives achetées. Il est aussi possible de retourner les aides auditives pour un remboursement moins certains frais non remboursables (comme le coût de confection d'embouts sur mesure par exemple et des honoraires professionnels). Dans tous les cas, les aides auditives de même que leurs accessoires possèdent des garanties contre les défauts et les problèmes d'ajustement dans l'oreille.

## **LES PROBLÈMES PARFOIS RENCONTRÉS**

### **L'effet de Larsen**

La proximité d'un microphone et d'un écouteur peut provoquer un sifflement. Si vous constatez un Larsen anormal, prenez dès que possible rendez-vous avec votre audioprothésiste. Il pourra intervenir sur les aides auditives pour supprimer ce problème, soit en ajustant les réglages de votre aide auditive soit en faisant des ajustements physiques sur votre appareil (moules, coquilles, boîtiers de l'aide, etc.).

### **Mes aides auditives me dérangent**

Si c'est votre première aide auditive ou si vous avez eu à la remplacer, il est normal d'avoir l'impression de la « ressentir » davantage à l'intérieur de votre oreille. Il faut laisser le temps faire sa part des choses et, normalement, le sentiment de dérangement physique dans votre conduit devrait s'estomper après quelques jours ou semaines. Cependant, si vous ressentez des douleurs étranges, il se peut que votre aide auditive nécessite des ajustements plus importants. Par exemple, avec des moules sur mesure, ces derniers pourraient blesser ou irriter votre conduit auditif. Il est important d'en faire part à votre audioprothésiste afin qu'il apporte les correctifs nécessaires. **Votre aide auditive ne doit pas vous causer de l'inconfort, il faut donc en faire part à votre audioprothésiste.** 



## 8 LE SUIVI DE VOS AIDES

### Les visites de contrôle

Des visites régulières sont indispensables pendant toute la durée d'utilisation de l'aide auditive. Il est recommandé de revoir son audioprothésiste sur une base régulière variant de 4 à 6 mois afin de faire vérifier le rendement de vos aides auditives. En effet, il peut être difficile de déceler le mauvais fonctionnement de ses aides et, souvent, seul l'équipement spécialisé d'un professionnel est en mesure de détecter ces petits changements qui peuvent être très néfastes à l'audibilité de la parole.

En plus de couvrir leur défectuosité ou leur ajustement physique, la garantie de base des prothèses auditives couvre les services professionnels qui s'y rattachent et leur entretien normal. À l'échéance de cette garantie, il est parfois possible de se procurer un plan de service ou de payer ses services à la pièce. Certains audioprothésistes vont offrir les piles sans frais pendant une certaine durée ou encore les fournir à prix réduit, même chose pour les accessoires d'entretien ou les accessoires de transmission sans fil. Ces politiques varient au sein de l'industrie et il est possible de discuter leurs modalités lors du processus d'achat.

### Les accessoires d'entretien des aides auditives

Les oreilles produisent naturellement du cérumen qui se dépose sur les aides auditives et peut les obstruer. Lorsque vous achetez les aides, l'audioprothésiste vous présente des accessoires adéquats selon le type d'équipement (petite brosse, fil de nettoyage des aérations, lingettes désinfectantes, boîte hermétique et pastilles déshydratantes) et vous montre comment procéder pour bien nettoyer vos aides sans les endommager.

Il est bien important de ne pas oublier que vos aides auditives contiennent de nombreuses composantes électroniques. Ainsi elles peuvent facilement s'endommager si elles sont rarement ou mal entretenues. En s'assurant d'un entretien

régulier, vos aides fonctionneront à leur plein potentiel pendant l'équivalent de leur durée de vie moyenne (5 à 6 ans).



### Les piles


Les piles se conservent de 2 à 3 années, tant et aussi longtemps que leur petite étiquette autocollante n'a pas été retirée et qu'elles ont été entreposées de façon adéquate. Dès le moment où vous retirez l'étiquette, les piles perdent lentement leur charge. Nous vous conseillons tout de même d'en vérifier la date limite d'utilisation lors de l'achat. Assurez-vous également d'en avoir sur vous en tout temps pour les changer si jamais votre aide auditive cesse de fonctionner en plein milieu de la journée! Au moment du changement de pile, une fois que vous avez enlevé la languette de protection, pensez à laisser la pile une minute à l'air libre. Ce sont des équipements standards : vous pouvez les acheter chez votre audioprothésiste, sur des sites Internet et à votre pharmacie du coin.

### Compte-rendu d'appareillage

Demandez qu'un compte-rendu soit remis à votre médecin et votre audiologiste. Cela vous permettra de discuter avec eux de votre appareillage qui concerne aussi votre santé. Si vous déménagez...

- Assurez-vous de faire suivre votre dossier dans un bureau près de votre nouvelle adresse
- Si votre audiologiste ou médecin ORL fait partie du système public de santé québécois, il est possible pour vous de demander un transfert de votre dossier complet vers un hôpital proche de votre nouveau domicile. Il est également possible pour vous d'avoir votre dossier personnel transmis à un audiologiste ou médecin ORL du domaine privé

## Un suivi continu avec l'audiologiste et l'ORL

Le suivi par votre audioprothésiste ne vous dispense pas d'un suivi médical. Il est conseillé de continuer à faire le point régulièrement avec votre médecin ORL et votre audiologiste pour suivre l'évolution de votre audition et de vos besoins. Lors de la prise de rendez-vous, précisez que vous venez pour une évaluation de votre audition. Nous vous recommandons de programmer cette évaluation un peu avant l'un de vos rendez-vous avec l'audioprothésiste afin de disposer, pour les réglages de vos aides auditives, d'un examen bien actualisé. 

## 9 LE FINANCEMENT DE VOS APPAREILS AUDITIFS

Ce guide n'est pas exhaustif sur la question du financement de vos aides auditives, du fait de la diversité des conditions d'accès de chaque type de prise en charge. Il est ainsi important de poser vos questions à votre audiologiste, médecin ORL et audioprothésiste qui peuvent vous guider dans ce processus. Notez également qu'Audition Québec ou toute autre association de malentendants peut vous aider dans votre cheminement. Les sections 9.1 et 9.2 contiennent différents liens Internet qui vous orienteront vers de très bonnes ressources.

## 9.1 ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'AIDES AUDITIVES DE LA RAMQ

**La section qui suit est tirée intégralement du site internet de la RAMQ :**

**[www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmes-aide/aides-auditives/Pages/aides-auditives.aspx](http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmes-aide/aides-auditives/Pages/aides-auditives.aspx)**

Les informations contenues dans le site internet de la RAMQ peuvent être modifiées à tout moment, il est donc recommandé de vérifier si elles concordent avec celles qui sont présentées dans les pages qui suivent.

### Aides auditives

Le programme d'aides auditives prend en charge les frais liés aux prothèses auditives et aux aides de suppléance à l'audition si vous êtes admissible. Il inclut l'achat, la réparation et le remplacement des aides dont vous avez besoin pour effectuer vos activités quotidiennes.



## Personnes admissibles

Le programme s'adresse aux personnes assurées par le **régime d'assurance maladie du Québec**. Vous y êtes admissible si vous respectez les conditions suivantes :

Âge	Conditions d'admissibilité
<b>11 ans et moins</b>	Déficiência auditive susceptible de compromettre le développement de la parole et du langage : une évaluation globale des déficiences et des limitations fonctionnelles est requise
<b>12 à 18 ans</b>	Déficiência auditive moyenne d'au moins 25 décibels à une oreille pour les fréquences exigées
<b>Étudiant de 19 ans et plus</b>	Déficiência auditive moyenne d'au moins 25 décibels à une oreille pour les fréquences exigées et Poursuite d'un programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme, d'un certificat ou d'une attestation d'études reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
<b>19 ans et plus</b>	Déficiência auditive moyenne d'au moins 35 décibels à l'oreille ayant la capacité auditive la plus grande pour les fréquences exigées
<b>Tous</b>	Déficiência auditive accompagnée d'autres déficiences et Ensemble de limitations fonctionnelles empêchant l'intégration sociale, scolaire ou professionnelle : une évaluation globale des déficiences et des limitations fonctionnelles est requise

## Marche à suivre pour obtenir une aide auditive

Procurez-vous les documents requis pour bénéficier du programme. Les documents diffèrent selon l'aide auditive dont vous avez besoin.

## A. Prothèse auditive

Documents requis	Spécialiste à consulter
<b>Certificat médical</b> qui atteste la déficiência auditive et son caractère permanent et précise les indications et les contre-indications d'une aide auditive	Oto-rhino-laryngologiste (ORL)
<b>Audiogramme</b> qui évalue le degré de la perte auditive	Audiologiste
<b>Évaluation globale</b> des déficiences et des limitations fonctionnelles	Audiologiste ou orthophoniste
<b>Recommandation</b> d'une aide de suppléance à l'audition	Audiologiste

## B. Aide de suppléance à l'audition

Documents requis	Spécialiste à consulter
<b>Certificat médical</b> qui atteste la déficiência auditive et son caractère permanent et précise les indications et les contre-indications d'une aide auditive	Oto-rhino-laryngologiste (ORL)
<b>Audiogramme</b> qui évalue le degré de la perte auditive	<b>11 ans et moins :</b> non requis <b>12 à 64 ans :</b> ORL ou audiologiste <b>65 ans ou plus :</b> audiologiste
<b>Attestation</b> de la nécessité d'une prothèse auditive	<b>11 ans et moins :</b> audiologiste <b>12 à 64 ans :</b> ORL ou audiologiste <b>65 ans ou plus :</b> audiologiste

Selon votre situation, procurez-vous un document complémentaire pour bénéficier de certaines dispositions particulières du programme.

Votre situation	Document requis
<b>Étudiant</b>	Attestation de fréquentation scolaire démontrant que vous suivez un programme d'études reconnu
<b>Travailleur</b>	Attestation démontrant que vous effectuez un travail qui vous procure un salaire ou un avantage, par exemple si vous êtes un : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailleur autonome</li> <li>• Travailleur bénéficiant de soutien à l'intégration et au maintien en emploi</li> <li>• Stagiaire en processus de développement de l'employabilité</li> </ul>
<b>Personne ayant une déficience visuelle en plus de la déficience auditive</b>	Attestation de la déficience visuelle provenant d'un établissement reconnu

Avec les documents requis, rencontrez le spécialiste qui répondra à votre besoin :

- Un audioprothésiste du Québec pour obtenir une prothèse auditive
- Un distributeur du Québec pour obtenir une aide de suppléance à l'audition

Vous devez voir cette personne au plus tard 1 an après l'émission des documents exigés pour vous assurer qu'ils demeurent valides.

### Services couverts par le programme

Le programme couvre l'achat, la réparation et le remplacement d'une prothèse auditive et d'aides de suppléance à l'audition sous certaines conditions. Vous pouvez bénéficier d'une 2<sup>e</sup> prothèse auditive couverte si vous vous trouvez dans l'une des situations suivante :

- Être âgé de 18 ans ou moins
- Avoir une déficience visuelle
- Être âgé de 19 ans ou plus, si cette 2<sup>e</sup> prothèse auditive permet une amélioration essentielle à vos études ou à votre travail

Dans tous les cas, vous devez avoir la recommandation d'un audiologiste pour obtenir une 2<sup>e</sup> prothèse auditive.

### Types de prothèses et d'aides couvertes

Prothèses auditives	Aides de suppléance à l'audition
<p><b>Appareils qui servent à améliorer l'audition</b></p> <p><b>Catégorie couverte : numérique (intra-auriculaire et contour d'oreille)</b></p>	<p>Aides qui compensent ou réduisent certains inconvénients liés à la perte d'audition</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amplificateur téléphonique</li> <li>• Détecteur de sonneries de porte ou de téléphone</li> <li>• Réveille-matin adapté</li> <li>• Téléscripateur</li> </ul>

### Conditions de couverture

Pour en savoir plus sur les conditions de couverture consultez le site de la RAMQ et pour connaître les biens et services couverts, consultez la page **Tarif des aides auditives et des services assurés** ou renseignez-vous auprès de votre spécialiste.

## 9.2 ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'AIDES AUDITIVES DE LA CNESST

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) couvre plusieurs frais liés à l'attribution d'aides auditives au travailleur atteint de surdité professionnelle.

Les informations se trouvent dans cette page : [www.csst.qc.ca/professionnels-de-la-sante/audioprothesistes-orthesistes/appareillage-demande-medecin/prothese-auditive/Pages/prothese-auditive.aspx](http://www.csst.qc.ca/professionnels-de-la-sante/audioprothesistes-orthesistes/appareillage-demande-medecin/prothese-auditive/Pages/prothese-auditive.aspx).

La revue Sourdine, d'Audition Québec, a publié un dossier complet sur la surdité industrielle.

Pour en commander un exemplaire, écrivez à [info.audition.quebec@gmail.com](mailto:info.audition.quebec@gmail.com) ou téléphonez au 438 806-9011.

## 9.3 APRÈS L'ACHAT

### Garantie du fabricant et assurances

Lorsque vous achetez une aide auditive, cette dernière est protégée par une garantie. Règle générale, les aides auditives viennent avec des garanties de couverture concernant toutes déficiences des composantes. Les garanties ne couvrent pas entre autres les vols et les dommages découlant d'une utilisation négligente de vos aides auditives. Ainsi, il est important de considérer la possibilité d'assurer vos aides qui jouent sûrement un rôle important dans votre quotidien.

Certaines assurances habitation couvrent déjà les aides auditives, il est donc important de vérifier si vous devez souscrire une autre police d'assurance qui élargira votre couverture. Les risques principaux, surtout pour une personne qui est équipée pour la première fois, sont: la perte, la mauvaise utilisation ou un mauvais entretien de l'aide. Tout dépendant de votre assureur, il se peut que votre aide auditive soit couverte pour certains de ces risques. **Soyez vigilant lorsque vous vous informez sur la couverture et assurez-vous de vous renseigner sur toutes les clauses de votre contrat avant de le signer.** 🗨️

**Avant de souscrire une assurance, nous vous recommandons de lire attentivement les contrats. Certains comportent des clauses qui les rendent inintéressants: des franchises qui augmentent avec le temps, jusqu'à dépasser parfois 50% du prix de l'aide auditive, ou des clauses stipulant que si vous changez d'audioprothésiste, la franchise sera majorée de 50%, des clauses de vétusté qui sont majorées année après année...**

## 10 LORSQUE LES AIDES AUDITIVES NE SUFFISENT PAS...

Selon la sévérité de votre déficience auditive, il se peut que vous deviez adapter votre maison afin d'être averti lorsqu'une alerte sonore est déclenchée: le réveille-matin, l'alarme d'incendie, la sonnette de la porte ou la sonnerie du téléphone. Vous aurez alors besoin **d'aides techniques pour le contrôle de l'environnement.**

Et si votre perte d'audition est importante, l'aide auditive ne suffira pas dans certaines situations. Il peut alors être utile de compléter votre achat par des **aides de suppléance à l'audition** ou des **aides de connectivité**. Ce sont des équipements complémentaires qui vous permettront notamment d'écouter de la musique ou la télévision avec une meilleure qualité sonore par la transmission directe du son. Vous pourriez aussi mieux entendre vos collègues de travail en réunion par l'entremise d'un microphone délocalisé.



### 10.1 LES AIDES DE CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT

Avec certains degrés de surdité, surtout ceux assez sévères, il peut arriver que plusieurs situations du quotidien, tel qu'entendre le réveille-matin, une sonnerie de porte ou une alarme d'incendie, soient plus ardues. Pour s'adapter à de telles situations, il existe ce qu'on appelle des



aides de contrôle de l'environnement qui offrent différents modes d'avertissement, autres que le son, afin de mieux vous aider à comprendre ce qui passe dans votre environnement immédiat (particulièrement à la maison). Il peut s'agir de signaux lumineux ou de vibrations tactiles (par exemple, une pastille vibrante installée sous votre matelas). Tout dépendant de votre réalité, votre audiologiste peut vous guider à travers les différents choix s'offrant à vous.

## 10.2 LES AIDES DE SUPPLÉANCE À L'AUDITION

### Aides de suppléance à l'audition

Les aides de suppléance à l'audition (ASA) réfèrent à des équipements qui servent à améliorer la communication des personnes malentendantes, la parole en devient donc plus accessible. L'utilisation d'ASA peut être faite avec ou sans l'utilisation de prothèses auditives ou implant cochléaire. Il peut s'agir d'un amplificateur téléphonique, d'un système d'écoute de la télévision, etc.

## 10.3 LES AIDES DE CONNECTIVITÉ

Il existe également des équipements portant le nom d'aides de connectivité qui permettent à une personne malentendante qui porte une

ou deux prothèses auditives ou un ou deux implants cochléaires d'entendre directement à travers ceux-ci ce qu'une personne leur dit sur le téléphone de la maison, le téléphone cellulaire, à la télévision et même sur le GPS. Ces aides de connectivité permettent également d'écouter directement dans les prothèses ou implants de la musique provenant d'un lecteur MP3, un lecteur CD/DVD, un ordinateur ou une tablette numérique.

### Pour connecter vos aides auditives à différentes sources sonores

Le son capté par les micros de vos aides auditives provient de la source que vous souhaitez écouter, mais également d'autres sources qui brouillent le message. Par exemple, dans un restaurant, ce que dit un convive peut être rendu inaudible par des bruits de vaisselle et par les conversations des tables voisines. Quand la perte auditive est légère, les capacités de filtre et de focalisation des programmes de l'aide auditive peuvent suffire à atténuer cette confusion des sons. Mais quand les meilleures corrections apportées par l'aide auditive ne suffisent pas à rendre intelligible le message, il est nécessaire de recourir à des aides de connectivité dont la fonction est de transmettre aux aides auditives une source sonore ciblée. Il existe plusieurs types d'aides de connectivité, adaptées à différentes situations, avec, bien sûr, des coûts différents.



## Boucle à induction magnétique

### Position T et MT

La boucle magnétique, via un système d'écoute d'induction magnétique, améliore la qualité d'écoute pour la télévision, le téléphone, le téléphone intelligent, le baladeur. Certains cinémas et salles de spectacle ou de réunion sont également équipés de ce système. Le son est transmis sans fil aux aides auditives compatibles sur lesquels votre audioprothésiste aura activé un programme (gratuit), appelé « position T » ou « position MT ». La position MT permet de continuer à entendre le bruit ambiant tandis que la position T le supprime complètement. Nous vous recommandons de faire installer ces programmes. Ils sont tous les deux utiles selon les situations.



Audition Québec publie un **Répertoire des salles équipées d'un système d'aide à l'audition**, incluant la boucle à induction magnétique.

Vous trouverez toutes les informations au [auditionquebec.org/repertoire](http://auditionquebec.org/repertoire)

## Les systèmes Bluetooth, FM, infrarouge, etc.

Avec l'avènement du numérique et du Bluetooth, les possibilités se sont multipliées. La tendance actuelle des fournisseurs concernant les aides de connectivité est de fabriquer des systèmes « propriétaires »; c'est-à-dire que les aides de connectivité de telle marque ne s'adapteront que sur les aides auditives de cette marque, voire seulement sur certains modèles. Votre aide de connectivité ne sera donc plus utilisable quand vous changerez d'aides auditives. Le seul système universel est la position T... mais n'est pas satisfaisant dans toutes les situations, en particulier à cause des interférences.

### Les microphones auxiliaires

Il s'agit de micros sans fil connectés via Bluetooth aux aides auditives; ces appareils ont généralement une position zoom qui permet une prise de son directionnelle réduisant considérablement la pollution générée par les environnements bruyants. Ils sont coûteux, mais peuvent s'avérer très utiles si vous suivez des cours, au restaurant ou en réunion.

Nous vous recommandons de vérifier le rendement que vous obtenez dans différentes situations avec vos aides auditives afin d'évaluer avec votre audioprothésiste quel serait le ou les appareils complémentaires appropriés.





### **L'écoute à partir d'une sortie audio (télévision, MP3, ordinateur, téléphone intelligent)**

Vous pouvez écouter de la musique avec un « casque » adapté et très discret : un simple cordon autour du cou. Les aides de connectivité à l'écoute permettent une connexion directe de vos aides auditives à un ordinateur, une tablette, un téléviseur, une chaîne hi-fi, un baladeur ou un téléphone, avec un câble mini jack 3,5 mm ou en Bluetooth. Le sans-fil permet davantage de mobilité.

#### **Le téléphone**

Pour les malentendants, recevoir le son du téléphone dans les deux oreilles permet une bien meilleure compréhension de la parole. C'est aujourd'hui possible avec des téléphones fixes ou mobiles, par boucle magnétique ou Bluetooth, avec ou sans collier connecté, selon le modèle et la marque de vos aides auditives. Là encore, seule la boucle magnétique fonctionne avec toutes les marques. Il existe également des téléphones amplifiés qui ne demandent pas nécessairement l'usage de la position T.

Si vous êtes équipé d'un téléphone intelligent, vous pouvez généralement télécharger et utiliser l'application du fabricant de votre aide auditive, cela vous donne accès à des fonctionnalités supplémentaires telles que le réglage du volume ou la possibilité de faire vos propres réglages sur certaines aides.

## **10.4 LE FINANCEMENT DE CERTAINES DE CES AIDES**

Selon votre âge, votre occupation, la nature et le degré de votre perte, il se pourrait que vous soyez admissible au programme d'aides de suppléances à l'audition offertes par le gouvernement du Québec (RAMQ). Voir le tableau à la page 27 pour les détails, ou consultez ce site internet :

**[www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmes-aide/aides-auditives/Pages/aides-auditives.aspx](http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmes-aide/aides-auditives/Pages/aides-auditives.aspx)**

### **À savoir avant d'acheter des aides de suppléance à l'audition.**

Si vous ne répondez pas aux critères de la RAMQ mais que vous êtes prêt à payer vous-même pour obtenir ces aides, votre audiologiste ou votre audioprothésiste pourra vous recommander les meilleures aides en fonction de vos besoins. Le professionnel qui vous fournira ces aides vous enseignera leur utilisation et en fera le suivi. En parallèle, vous pouvez en parler avec les personnes de l'association de personnes malentendantes de votre région pour échanger sur leurs expériences d'utilisation de telles aides. N'oubliez pas que, plus vous aurez d'aides techniques, plus vous devrez vous préoccuper de recharger vos appareils, et plus il faudra faire attention à ne pas les oublier. 📞



# LES AIDES DE SUPPLÉANCE À L'AUDITION EN MILIEU DE TRAVAIL

*Comment obtenir l'appui de votre employeur*

par Johanne Labine et Jeanne Choquette  
février 2017

À noter que ce document, bien qu'il puisse être imprimé, a été conçu pour être consulté en ligne, étant donné qu'il contient un grand nombre de liens vers des sites internet externes.

Audition Québec  
a publié un guide qui  
recense plusieurs aides  
de connectivité au  
[auditionquebec.org/asa](http://auditionquebec.org/asa)

**Audition Québec**  
mieux se comprendre

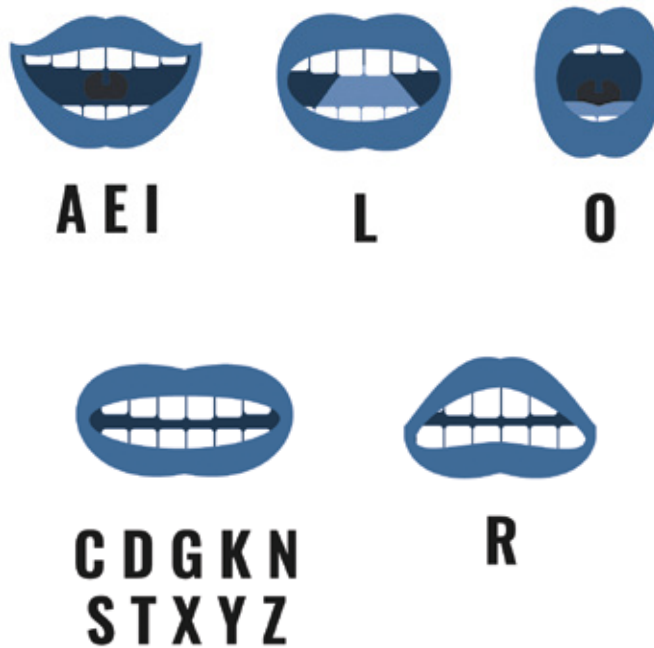


## 11 POUR ALLER PLUS LOIN, EN COMPLÉMENT DE VOTRE APPAREILLAGE

### Lecture labiale

Les centres de réadaptation auditive, certaines associations de malentendants (dont Audition Québec) et même certaines cliniques privées offrent des cours de lecture labiale. Vous pourrez apprendre à « lire » les mots sur les lèvres de votre interlocuteur. Les séances permettent

d'apprendre, par différents exercices, à distinguer les sons. La mise en pratique est ensuite quotidienne et plus ou moins consciente. Elle aide, quand vous pouvez voir le visage de votre interlocuteur, à déduire ce que vous n'avez pas entendu. 📖



# LEXIQUE

## Acouphènes

C'est la perception d'un son dans les oreilles ou dans la tête en l'absence de stimulations sonores extérieures à la personne.

## Aides auditives

Appareil auditif, audioprothèse, prothèse auditive, aide auditive: tous ces mots désignent le même objet que nous appellerons ici aide auditive.

Une aide auditive est un petit, voire très petit, appareil qui fonctionne avec des piles et se positionne dans l'oreille ou sur l'oreille. Elle permet d'améliorer l'audition des personnes atteintes d'une perte auditive en amplifiant les fréquences affectées, et ce, d'après le profil de celle-ci.

## Binaural

Port d'une aide auditive à chaque oreille.

## Implant cochléaire

Un implant cochléaire est un dispositif médical électronique destiné aux personnes atteintes d'une perte auditive bilatérale sévère à profonde. Il transforme les sons en signaux électriques envoyés directement au nerf auditif. Autrement dit, il contourne les zones endommagées de l'oreille.

## Intolérance aux bruits

Condition pour laquelle une personne perçoit des sons comme trop forts alors que son entourage trouve ceux-ci d'intensité normale.

## Oreille externe

Partie externe de l'oreille qui comprend le pavillon et le conduit auditif.

## Oreille moyenne

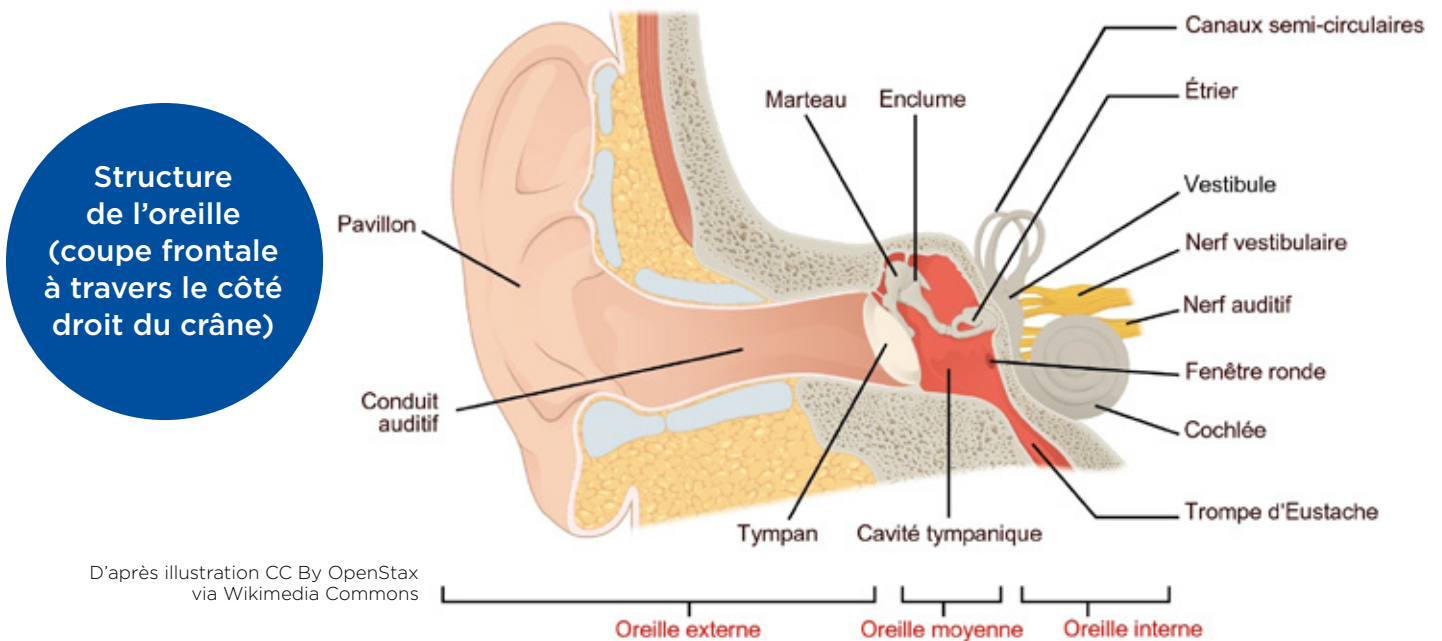
Partie moyenne de l'oreille qui comprend le tympan et les osselets.

## Oreille interne

Partie interne de l'oreille qui comprend la cochlée qui s'occupe de l'équilibre et le vestibule qui s'occupe de l'équilibre.

## Presbycusie

Surdit  associ e au vieillissement.



# Audition Québec

mieux se comprendre

**AUDITION QUÉBEC** est un organisme provincial à but non lucratif qui a pour mission de prévenir les problèmes d'audition et de favoriser l'intégration optimale à la société et l'autonomie des personnes atteintes de tels problèmes.

Audition Québec vise entre autres à faire connaître et promouvoir des solutions technologiques pour aider les personnes malentendantes. Ce guide est en est un bon exemple.

Les organismes suivants ont contribué financièrement à la production de ce guide. Nous les remercions chaleureusement.

## PARTENAIRES OR



Association  
d'otorhinolaryngologie et  
de chirurgie cervico-faciale du Québec

Association of  
Otorhinolaryngology and  
Head and Neck Surgery of Quebec



Association professionnelle  
des audioprothésistes du Québec



Ordre  
des audioprothésistes  
du Québec

## PARTENAIRE BRONZE

Association québécoise des orthophonistes et audiologistes



# Audition Québec

mieux se comprendre

5455, rue de Gaspé, suite 710, Montréal (Québec) H2T 3B3 • 438 806-9011

[www.auditionquebec.org](http://www.auditionquebec.org)

 [auditionquebec](https://www.facebook.com/auditionquebec)